



# AVIS PUBLIC

## SOUMISSION POUR PAVAGE DE RUES

Avis est par les présentes donné par le soussigné que la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Saint-Maurice, donne avis à tous les intéressés qu'elle recevra au bureau du soussigné des soumissions cachetées pour le pavage de rues.

Les soumissions sont demandées aux entrepreneurs spécialisés dans la construction de pavage en béton bitumineux.

Toute soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque représentant au moins dix pour cent (10%) du montant de celle-ci.

La Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et ce, sans aucune obligation ou responsabilité envers le soumissionnaire.

Les formules de soumissions pourront être obtenues sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres (SEAO) et ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du soussigné, 3860 rue de l'Hôtel-de-Ville, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, jusqu'au **28 avril 2016 à 10 h 00**.

Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit à **10 h 01**.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 13 avril 2016.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier